



CONSEIL MUNICIPAL PROCES-VERBAL DU 11 JUILLET 2019

Le 11 juillet 2019 à 18h00, les membres du Conseil Municipal de Lalheue, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Christian CRETIN, Maire.

Date de convocation : 5 juillet 2019

Etaient présents : Jean-Pierre BECK, Christian CRETIN, Sébastien LE DARD, Magali MULLER, Marc ROBERT.

Absents ayant donné pouvoir : Sylvain BERTHIER à Jean-Pierre BECK, Sophie DARRAS à Magali MULLER, Elodie PHILIPPON à Christian CRETIN, Marinette PUECH à Marc ROBERT.

Excusé : /

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Magali MULLER.

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.

Effectif légal du Conseil municipal : 11

Membres en exercice : 9

Conseillers présents ou représentés : 9

Votants : 9

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le compte rendu de séance du 17 juin 2019.

1. Cession de la parcelle AD n°176

Suite à une proposition d'achat par M. Guy CASSARD de la parcelle AD n°176, un avis du Domaine pour estimer la valeur vénale de terrain a été sollicité le 17 mai 2019.

M. le Maire précise qu'il a consulté les deux riverains de la parcelle susceptibles d'être également intéressés par cette acquisition.

La parcelle cadastrée AD n°176, d'une surface de 524 m², située entre le 4 et 6 rue de la Grande Ville à Lalheue, était jusqu'à présent louée à M. ANTOINE, riverain, qui accepte de mettre un terme au bail qui le lie avec la commune.

Après négociation, M. CASSARD propose une offre à 9 500 € soit 18 € le m².

Vu l'avis des domaines en date du 6 juin 2019 estimant la parcelle à 9 000 € soit 17 € le m² (terrain à bâtir) avec une marge de plus ou moins 10 %,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE, à la majorité des membres présents et représentés :

- **d'ACCEPTER la cession de la parcelle AD n°176 à M. Guy CASSARD pour un montant de 9 500 € ;**
- **d'AUTORISER M. le Maire à signer, au nom et pour le compte de la Commune, le compromis de vente et tout acte notarié à intervenir dans cette affaire.**

La séance est levée à 18h45.

SIGNATURES
Procès-verbal du Conseil municipal du 11 juillet 2019

	POUVOIR A Mme MULLER	POUVOIR A M. CRETIN
Jean-Pierre BECK	Sophie DARRAS	Elodie PHILIPPON
POUVOIR A M. BECK		POUVOIR A M. ROBERT
Sylvain BERTHIER	Sébastien LE DARD	Marinette PUECH
Christian CRETIN	Magali MULLER	Marc ROBERT